



Une / Un Chargé(e) de Mission Milieux Aquatiques

Rejoignez une collectivité à taille humaine

Présentation du poste

Placé sous l'autorité du Responsable de service, la/le chargé(e) de mission milieux aquatiques, pilotera l'action de la collectivité en faveur de la gestion durable des milieux aquatiques. Elle/Il préserve et promeut une gestion durable des milieux aquatiques à différentes échelles. Elle/Il pilote des études et des dispositifs, met en œuvre, évalue les projets. Elle/Il apporte un appui technique et un conseil.

Missions

- ✓ Elaboration et mise en œuvre de plans de gestion (cours d'eau et zones humides)
- ✓ Planification, coordination et suivi de travaux sur les cours d'eau et zones humides
- ✓ Surveillance et suivi des milieux et espèces
- ✓ Pilotage de la gestion, sécurisation, restauration d'ouvrages sous compétence de l'EPCI
- ✓ Coordination d'actions sur des territoires à enjeux et portage de projets transversaux
- ✓ Apport d'un appui technique et conseil à la direction et aux élus, sensibilisation d'acteurs et usagers et riverains
- ✓ Pilotage et suivi d'études et travaux de restauration de milieux
- ✓ Mise en œuvre des protocoles de suivi
- ✓ Prise en compte des enjeux liés au changement climatique
- ✓ Communication des projets/actions/travaux auprès du public

Savoirs :

- ✓ Connaissances du fonctionnement des milieux aquatiques (hydraulique, morphologie, génie écologique...)
- ✓ Connaissance de la méthodologie d'ingénierie de projet
- ✓ Connaissances des règles de conservation du patrimoine naturel et de la biodiversité
- ✓ Connaissance des acteurs et réglementations en lien avec l'eau et les milieux naturels
- ✓ Connaissance de la compétence GEMAPI
- ✓ Connaissance des espèces inféodées aux milieux aquatiques et espèces exotiques envahissantes
- ✓ Connaissances des techniques de gestion, entretien et restauration des milieux aquatiques

Savoir-faire :

- ✓ Utilisation du Système d'Information Géographique
- ✓ Appliquer les procédures et les réglementations liées à l'eau et aux espaces naturels
- ✓ Savoir élaborer et suivre un marché public
- ✓ Dimensionner et suivre un budget et des subventions
- ✓ Savoir réaliser et faire réaliser un plan de gestion
- ✓ Savoir piloter des travaux et des études (régie et externalisé)

Savoir-être

- ✓ Sens de la pédagogie pour informer et sensibiliser les divers acteurs
- ✓ Autonomie
- ✓ Polyvalence
- ✓ Capacités d'analyse et de synthèse
- ✓ Esprit d'initiative
- ✓ Capacités à travailler seul comme en équipe

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Travail à temps complet

CONDITIONS

- Technicien
- Catégorie B
- BAC + 3/4 dans le domaine de la gestion des milieux naturels
- Expérience professionnelle de deux ans à un poste similaire souhaitée.
- Poste à pourvoir le 1^{er} novembre 2025

Eléments de la rémunération

En fonction du traitement indiciaire de l'échelon du grade de Technicien Territorial ou éventuellement par référence au grade de Technicien Territorial pour un agent contractuel non titulaire de droit public. A cette rémunération de base s'ajoute une indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise part fixe de 350€ bruts mensuels pour un agent de catégorie B ainsi

qu'une prime annuelle part variable liée à l'assiduité de 350 € bruts au taux maximum et part variable liée à l'implication professionnelle de 300 € bruts au taux maximum.

Il est octroyé une participation mensuelle brute de l'employeur de 20 € pour la complémentaire santé et 10 € pour la prévoyance conditionnée à la labellisation du contrat.

CANDIDATURE

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, de préférence par courriel à recrutement@agglohm.net, jusqu'à la date limite de réception fixée au 24 octobre 2025 à 17 heures.

Adresse postale : 22 avenue du 3^{ème} Millénaire – 34630 SAINT-THIBERY – 04 99 47 48 49

Renseignements sur le poste : Monsieur Sébastien THERON, Responsable de Service, Ingénierie Aquatique et Risques Naturels : 04 99 47 48 36

Sur les conditions de recrutement : Service recrutement : 04 30 23 97 04

Le dossier de candidature doit comporter une lettre de candidature portant sur la connaissance du poste, les compétences et les motivations de la candidate ou du candidat ainsi qu'un curriculum vitae synthétisant sa formation, ses connaissances, ses qualités et ses expériences en lien avec le poste proposé.

Les dossiers feront l'objet d'un examen de la part des directions concernées au regard notamment de la formation suivie et de l'expérience professionnelle acquise. Elles proposeront à M. le Président une présélection de candidates et candidats convoqués à un ou plusieurs entretiens de recrutement conduits par au moins deux personnes représentant l'autorité territoriale, ensemble ou séparément.